Championnat inter-régional de surf des Sapeurs-Pompiers de Poitou-Charentes et d'Aquitaine-Limousin

Lacanau Océan, le 18 septembre 2021

Le mot des Présidents des Unions régionales des Sapeurs-Pompiers de Poitou-Charentes et d'Aquitaine-Limousin

Chers amis sapeurs-pompiers,

Vous allez vous retrouver samedi 18 septembre 2021 à Lacanau en Gironde pour partager une nouvelle fois votre passion de la glisse.

Voici encore une belle occasion d'entretenir les valeurs chères à notre corporation, le respect, l'effort et la camaraderie.

Nul doute que nos hôtes de la Gironde, sous la houlette de David BRUNNER, le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde, mettent tout en œuvre pour que vous passiez un excellent séjour à Lacanau.

Nous remercions le Président de l'UD, le Directeur Départemental et leurs équipes, ainsi que toutes les personnes, organisateurs, sportifs, encadrement qui permettent la réalisation de cette fête sportive.

Sportivement,

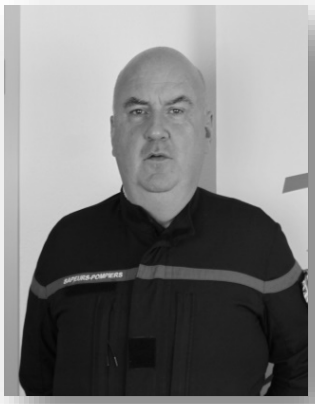

Olivier DELAS

PUR Aquitaine-Limousin

Didier REMY

PUR Poitou-Charentes

Le mot du Président du L'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Gironde

Les sapeurs-pompiers girondins sont heureux de vous accueillir à Lacanau-Océan pour le désormais traditionnel rendez-vous du Surf sapeurs-pompiers.

Effort, dépassement de soi, esprit d'équipe et convivialité sont les valeurs qui seront entretenues durant cette compétition.

Je tiens à saluer le travail de l'équipe d'organisation et notamment de Nicolas Delpit créateur et maître d'œuvre de cette organisation.

Je tiens également à remercier le SDIS de la Gironde, les partenaires, le club de surf et la commune de Lacanau qui nous accueillent, pour leur aide précieuse.

Je suis certain que vous serez nombreux à venir admirer le ballet des surfeurs sur les vagues canaulaises.

Bien amicalement

David BRUNNER

Lacanau Océan

Les allées de sable ont disparu, mais le charme demeure. En 1906, les premières villas apparaissaient au bord des dunes. Depuis, Lacanau Océan n'a cessé de croître et d'attirer des visiteurs, toujours plus nombreux.
Les baigneurs qui venaient à bord des « trains de plaisir » pour braver courageusement le flot des vagues, accrochés à une corde, ont cédé la place aux surfeurs, dont le spot est désormais reconnu mondialement.
Station ancrée dans son environnement, l'offre de sports nature s'est diversifiée. Les terrasses branchées ont conquis les allées, les magasins se sont multipliés. Avec 100 000 visiteurs pendant la saison estivale, Lacanau Océan n'a pas à rougir de sa place de première station balnéaire de la Gironde.

L'hébergement

CAMPING À LACANAU OCÉAN

Camping Airotel de l'Océan ****
Camping Les jardins du Littoral *** (Le Huga)
Camping Yelloh! village Les Grands Pins ****

HÔTELS LACANAU

Best Western - Hôtel du Golf de Lacanau
Hôtel L'Oyat
Hôtel Vital Parc
Et beaucoup d'autres hébergements sur : http://lacanauocean.com/

Certificat médical

SDIS-UDSP :
……

Nom : ……

Prénom :……

Catégorie :……

Date de naissance : ……/……/……/

Lieu de naissance ……

A remplir par le médecin

Je soussigné Docteur
……,

certifie avoir examiné le ……

Monsieur, Madame, ……

et n'avoir constaté aucune non contre-indication à la pratique du :

❍ Surf
❍ Bodysurf
❍ Longboard
❍ Stand-up

en compétition.

Fait à …… Le ……

Date, signature et cachet du médecin

Attestation individuelle du Président de l'UDSP

Je soussigné, ……

Président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de ……

atteste que madame, monsieur ……

est bien adhérent à l'Union Départementale, à l'Union Régionale des sapeurs- pompiers Aquitaine-Limousin ou Poitou-Charentes, à la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France sous le numéro d'adhérent ……..

Fait à …….. le……..

Signature et cachet

REGLEMENT

Lieu

Le championnat se déroulera à la maison de la Glisse à Lacanau Océan.

Conditions de participation

Peuvent participer à la compétition tous les adhérents « majeurs » à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de leur département, à l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers et à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France en qualité de membres actifs.
On entend par adhérents les membres actifs, à jour de leur cotisation 2021, suivants :

- → les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en activité
- → les personnels administratifs, techniques et spécialisés des services d'incendie et de secours (PATS)
- → les anciens sapeurs-pompiers

Seules les pièces d'identité suivantes sont acceptées lors des contrôles préalables à la compétition :

- Carte nationale d'identité
- Carte fédérale (FNSPF) en cours de validité
- Passeport
- Permis de conduire

Frais d'engagement

Les frais d'engagement s'élèvent à **15 euros** par participant.

Épreuves

Les épreuves seront identiques pour toutes les catégories.

Les participants sont convoqués le 18 septembre à 8h précises pour la présentation de l'épreuve (début de la compétition à 8h30). Compte-tenu du planning serré, aucun retard des compétiteurs ne sera admis.

4 surfeurs par série

- ➡ Pas d'élimination directe au premier tour ; les deux premiers seront qualifiés directement pour le troisième tour, les deux autres passeront par le second tour qui servira de repêchage
- ➡ A partir du troisième tour, les deux premiers seront qualifiés, les deux autres éliminés et ainsi de suite jusqu'à la finale
- ➡ Les surfeurs seront jugés par des juges officiels et des sapeurs-pompiers surfeurs expérimentés
- ➡ **Remise des prix : les personnes absentes à la remise des prix ne se verront pas remettre leur lot de récompense.**

Restauration

Un déjeuner vous sera proposé, le tarif du repas est de 12 € par personne.

Un repas de clôture est organisé le soir pour l'ensemble des participants, leurs accompagnants et les organisateurs.
Le prix du repas est de 25€ par personne.

Le montant des repas doit être réglé par chèque, au moment de l'inscription.

Droit à l'image

Tout participant à la compétition autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, et ce, pour une durée illimitée.

COVID / Annulation

En cas d'annulation de la compétition pour cause de contexte sanitaire défavorable, les frais d'engagement ne seront pas remboursés, mais chaque participant se verra doté d'un tee-shirt.
Les frais de repas seront quant à eux annulés.

Contact et renseignements

Nicolas DELPIT - 06.22.61.20.73
Email : nikodelpit@gmail.com
CIS Arès-Lège Cap Ferret : 05.56.60.18.56

Dossier disponible en téléchargement sur le site
www.urspal.fr

Championnat inter-régional de surf
des Sapeurs-Pompiers
de Poitou-Charentes et d'Aquitaine-Limousin

Lacanau Océan, le 18 septembre 2021

FICHE D'INSCRIPTION

UDSP de .....

Nom	Prénom	Affectation	Tel / Mail	Catégorie				Nombre de repas	
				Longboard	Shortboard	Bodyboard	Stand up	18/09 midi	18/09 soir

Inscriptions : Nombre : [ ] x 15 € = €

Chèque n° .....
Banque .....

Repas :

Samedi 18/09 - *Midi* Nombre : [ ] x 12 € = [ ] €

Samedi 18/09 - *Soir* Nombre : [ ] x 25 € = [ ] €

➡ **Total à régler** [ ] €

Chèque n° .....
Banque .....

Faire 2 chèques différents (inscription + repas) à l'ordre de l'UDSP 33

Fiche d'inscription et règlement à retourner à :

M. Nicolas DELPIT
12 La Cousteyre
33680 LACANAU

Avant le 1er septembre 2021
(aucun remboursement ne se fera après cette date)